

pas être connus comme les parrains de la Confédération, qu'ils fassent attention à leurs actes.

Permettez-moi de parler brièvement des questions concernant la rencontre du 27 mars et des déclarations du premier ministre. Pendant l'automne et l'hiver de 1973, on s'est interrogé sur l'approvisionnement, le transport et le prix des produits pétroliers. Le souci, l'angoisse et une grande inquiétude régnaient. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral avaient proféré des menaces. Beaucoup se préoccupaient de la question y compris les sociétés pétrolières. En fait, il est plutôt intéressant de noter qu'à une réunion du comité des ressources naturelles au mois de novembre 1973, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources encourageait les gouvernements provinciaux à augmenter leurs redevances. Il avait laissé entendre qu'elles devaient juger elles-mêmes de l'importance des augmentations. Mais je n'en dirai pas davantage à ce sujet. Cette déclaration est cependant officielle.

Avant la réunion de mars, on s'inquiétait. Le premier ministre ne le nie pas. Il a rencontré le premier ministre de l'Alberta le 4 mars. A l'époque, le premier ministre de l'Alberta a dit au premier ministre qu'il avait l'intention d'augmenter les redevances avant longtemps, en temps opportun. Il a révélé l'importance précise des augmentations. C'était très clair. Si le premier ministre avait eu le cœur et le courage de le faire, il aurait dû et aurait pu dire catégoriquement au premier ministre de l'Alberta que cela n'était pas satisfaisant. Il aurait dû dire qu'il n'acceptait pas qu'on essaie d'augmenter les redevances à un tel point. Il aurait dû ajouter que le gouvernement n'était pas d'accord et qu'il ne le permettrait pas.

Tel est certainement le but des conférences des premiers ministres, leur permettre de mettre cartes sur table avec honnêteté et franchise. Comme on le dit dans les contrats d'assurance, il ne suffit pas de ne pas être fourbe; il est essentiel d'être tout à fait franc et honnête et de dévoiler tous les faits. On doit faire preuve de bonne foi. Au nom du ciel, comment quiconque ici présent peut-il, après avoir entendu le premier ministre et lu le contenu des lettres, dire que celui-ci a fait preuve de bonne foi envers le premier ministre de l'Alberta pendant ces entretiens? S'il nous faut des corroborations sur cette question de la péréquation, il y a les entretiens avec le premier ministre de la Saskatchewan. Je ne le connais pas aussi bien que celui de l'Alberta, mais j'ai pu constater qu'il s'agit d'un homme droit, raisonnable et franc. Ces deux premiers ministres, celui de l'Alberta et celui de la Saskatchewan, ont dit avoir été trompés, et affirmé qu'il y avait eu dissimulation de la part du premier ministre et du gouvernement fédéral.

Au sortir de la rencontre du 27 mars, ont-ils dit, ils avaient tout lieu de croire qu'un accord avait été conclu et qu'ils savaient à quoi s'en tenir. Quand j'entends pareilles personnalités faire des déclarations de ce genre, même si je n'étais pas un adversaire du premier ministre et tout comme si j'étais un observateur sans parti-pris, je me vois contraint d'avouer que le test de crédibilité ne joue pas en faveur du premier ministre. Le 27 mars, le gouvernement tenait tout prêt le bill sur l'administration du pétrole. Quatre jours après, il le déposait à la Chambre pour la première lecture; le bill comportait trois dispositions diamétralement opposées à l'accord du 27 mars.

● (1750)

Témoignant devant un comité de la Chambre cette année, le procureur général de l'Alberta, a dit: «Tels sont les points sur lesquels nous nous étions entendus au sujet

Le budget—M. Baldwin

du bill C-18, et tels sont les autres au sujet desquels nous ne sommes pas d'accord.» Il les a précisés de façon nette et catégorique. Il a affirmé qu'il n'y avait pas eu accord là-dessus, qu'il n'en avait pas été question. Qu'en réalité ce qui avait été entendu était contraire aux trois dispositions dont je viens de parler. Au moment donc où le premier ministre (M. Trudeau), debout dans cette enceinte, disait au revoir à ses amis des dix provinces, au dernier dîner, il tenait tout prêt une mesure législative prenant le contrepied de ce que désiraient les dix premiers ministres provinciaux. Et cinq ou six semaines plus tard seulement, le budget était présenté.

J'ai lu la lettre du 12 mars que le premier ministre a mentionnée aujourd'hui. Il faudrait être fort astucieux pour y trouver un seul mot par lequel le premier ministre donne à entendre qu'il a l'intention de refuser d'admettre la déduction des redevances provinciales. Bien entendu, le premier ministre a dit que le gouvernement fédéral compte exercer son droit d'imposer les sociétés comme il l'entend. Mais cela est très loin de l'attitude franche, directe, honnête et raisonnable à laquelle les premiers ministres des dix provinces sont en droit de s'attendre de sa part. Le soir même où il discutait avec eux, il avait déjà mis au point des propositions budgétaires qui détruisaient le fondement même de ces entretiens. C'est ce qu'il a fait. Les projets de loi doivent être préparés à l'avance. Le loi de l'impôt sur le revenu est un volume épais comme ça, et la motion des voies et moyens, traduite en français et en anglais, est un document interminable dont la préparation a dû être fort laborieuse. Je ne crois pas un instant que le premier ministre ne savait pas le 27 mars ce que le ministre des Finances et son gouvernement allaient faire au sujet des redevances. Il le savait.

M. Cullen: Il a dit que non.

Des voix: Vous blaguez, non?

M. Baldwin: Vous pouvez choisir entre l'ignorance ou la fourberie. Ce n'est pas agir honnêtement et de bonne foi. Dans ces conditions, comment des réunions entre les premiers ministres provinciaux et le premier ministre peuvent-elles favoriser la conduite des affaires essentielles du pays? Tout premier ministre qui traite avec le gouvernement fédéral doit avoir la tête fêlée s'il n'exige pas une promesse des plus catégoriques par écrit, et si j'étais à leur place j'exigerais qu'elle soit aussi faite sous serment. C'est la raison qui m'a incité à parler de la Bible.

Il ne me reste pas beaucoup de temps, madame l'Orateur, mais je tiens à faire cette déclaration. Il y a une foule de choses que j'aimerais dire, mais je me bornerai à ceci. Le monde est dans une situation difficile. Il suffit de voyager à l'étranger, de sortir des cadres des publications gouvernementales pour constater l'immense pessimisme qui règne partout dans le monde aujourd'hui, pessimisme en grande partie justifié. Peu importe ce que nous accomplissons au Canada, même si nous reconnaissons au gouvernement le mérite des initiatives que nous voudrions prendre, nous ne sommes pas immunisés contre les difficultés qui déferleront sur le Canada. Nous devons travailler ensemble, le peuple, le gouvernement fédéral et les provinces, en toute bonne foi, en toute honnêteté et en toute franchise, si nous voulons réussir à surmonter ces problèmes.